

BAC+3

CREATION AUDIOVISUELLE

Certification délivrée :

Titre RNCP 34592 de niveau 6 certifié par l'État

Concepteur en Création Visuelle - 504H | 60 crédits ECTS

Code diplôme 26X32207

Paris

Tarif 2024-2025 :

En initial : 8 900€ | En alternance : 9 250€

Effectif groupe : 25

Cours : 12 mois - septembre 2024 - août 2025

Alternance 12 mois ou stage alterné :

3 semaines entreprise et 1 semaine école

Accessible parcours handicap



Pré-requis

Justifier d'un Bac+2 validé (120 crédits ECTS) ou d'une certification de niveau 5 ou équivalent (possibilité de VAP).

Comprendre et posséder de bonnes qualités en réalisation filmique et une maîtrise des outils de montage.

Métiers visés

Assistant Réalisateur
Vidéaste, créateur de contenu
Chef de Projet Vidéo
Monteur
Chargé de Production

FILM
MAKING

La 3^e année en Création Audiovisuelle de Sup de Création permet d'acquérir les connaissances essentielles à la bonne conduite créative et technique d'un projet audiovisuel à destination d'une pluralité d'interfaces classiques ou digitales. À la fin des évaluations de ce programme de formation, les étudiants obtiennent le Titre RNCP 34592 de niveau 6 Concepteur en création visuelle - option Audiovisuel.

Principaux cours

- Analyse de séquence
- Anglais
- Atelier Brand content
- Atelier Documentaire
- Atelier Fiction, Film pub, clip musical
- Cadre et lumière
- Direction de comédiens
- Écriture & préproduction
- Enjeux du montage
- Enjeux mise scène/narration
- Filmer le réel
- Initiation visionnage critique
- Intégration digitale
- Motion design
- Montage et post-production
- Personal branding
- Post-production
- Prise de son & Sound Design
- Production audiovisuelle
- Réalisation extérieur / plateau

Logiciels :

La suite Adobe est fournie dans le cadre de la formation.

Photoshop
Premiere Pro
After Effects



Matériels : Camera Blackmagic Cinema 6k, accessoires lumières, objectifs Canon, matériels son...

Objectifs, compétences et aptitudes

Analyse de la demande de création visuelle du client :

- Analyser la demande de création visuelle du client.
- Analyser le positionnement de la marque sur le marché.
- Réaliser une veille concurrentielle et technique sur les tendances visuelles graphiques.
- Identifier un ou des insights afin de préciser la demande du client.

Conception du projet de création visuelle :

- Participer au brainstorming en utilisant des méthodes de recherche d'idées afin de définir la ligne artistique générale du projet.
- Concevoir l'ensemble des maquettes du projet visuel.
- Rédiger et présenter un cahier des charges comprenant les maquettes et idées créatives pour validation par la direction.

Pilotage de la production audiovisuelle :

- Préparer les éléments nécessaires pour les sous-traitants.
- Coordonner l'avancée du projet afin de respecter les délais impartis.
- Maîtriser le coût de chaque étape de déploiement du projet
- Proposer de nouvelles idées créatives sur la base des remarques du client.

Réalisation finale du projet audiovisuel :

- Élaborer les composantes visuelles et les animations, en utilisant les logiciels adaptés.
- Adapter et tester ces composantes aux supports de diffusion afin de les intégrer.
- Produire une présentation synthétique et technique reprenant l'ensemble des éléments du projet visuel.

Plus pédagogiques & évaluation

Service SREA : le service des entreprises aide les étudiants à trouver leur alternance. Ils bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé pour leur CV et lettre de motivation.

Showreel : tout au long de l'année, l'étudiant travaille sur la conception et l'optimisation d'un showreel de réalisateur. Ce showreel, ou bande demo, lui permettra de se lancer rapidement dans une activité professionnelle.

Grande variété de sujets de production audiovisuelle : le programme est articulé autour de nombreux projets à concevoir et produire intégralement spot publicitaire, court-métrage, teaser, adaptation, web-documentaire, générique, clip musical... Ces projets font l'objet d'une évaluation continue et sont intégrés dans le showreel de fin d'année de chaque étudiant.

L'apprenant est évalué en contrôle continu, individuellement et en groupe, puis par des examens pour validation des compétences. Enfin, un jury de professionnels évaluera son book en fin d'année.